





Prix variables gaz naturel pour les contrats conclus en Mai 2022 Pour les particuliers en Région de Bruxelles-Capitale Prix, 6% de tva comprise (9)

Composition du prix de votre énergie



- Energie fournie (ENGIE)
- Coûts de réseaux (Gestionnaire de réseau)
- Impôts, charges et tva (Gouvernement)

Vos avantages

Vous profitez de la baisse des prix du marché

Services gratuits

- Service client en ligne et hors ligne 5 étoiles
- Facture par la poste ou par e-mail
- Réductions chez nos partenaires

Prix indexés de l'énergie - 3 ans

Redevance fixe (€/an)



Prix par kWh (€cent/kWh)

14,412 37.10

Coûts de réseaux (distribution et transport)

Gestionnaire	Distribution								
du réseau de distribution	Petite consommation <= 5 000 kWh/an		Moyenne consommation 5 001 – 150 000 kWh/an		Grande consommation >= 150 001 kWh/an		Activité de mesure		
	Terme fixe (€/an)	Terme proportionnel (€cent/kWh)	Terme fixe (€/an)	Terme proportionnel (€cent/kWh)	Terme fixe (€/an)	Terme proportionnel (€cent/kWh)	Relevé annuel (€/an)	Relevé mensuel (€/an)	(€cent/kWh)
SIBELGA	5,28	1,878	40,77	1,169	861,72	0,623	16,76	309,71	0,156







Prix variables gaz naturel pour les contrats conclus en Mai 2022 Pour les particuliers en Région de Bruxelles-Capitale Prix, 6% de tva comprise (9)



Suppléments

Suppléments (€cent/kWh)	
Cotisation sur l'énergie	0,10577
Accise fédérale (8)	0,05724

Droit pour le financement des Obligations de Service Public (OSP) (€/an)			
6 ou 10 m3/heure (4)	2,93		
6 ou 10 m3/heure (5)	10,43		
16 m3/heure	25,19		
25 m3/heure	62,33		
40 m3/heure	124,66		
65 m3/heure	311,71		
100 m3/heure	433,50		
160 m3/heure	556,75		
> 160 m3/heure	804,67		

(1) Le prix ci-dessus a été calculé sur la base du paramètre trimestriel TTF103 (Heren) = 127,9777 €/MWh, d'application durant le 2ème trimestre 2022.

Le coefficient multiplicateur du TTF103 (Heren) est dimensionné pour convertir le prix du TTF103 (Heren) en c€/kWh.

Le paramètre TTF103 (Heren) est calculé et publié par ENGIE (voir engie.be). Le paramètre TTF103 (Heren) évolue en fonction du prix du gaz sur le marché de gros aux Pays-Bas « ESGM » (TTF).

La définition du TTF103 (Heren) est la suivante : TTF103 (Heren) est la moyenne arithmétique des prix forwards journaliers du gaz naturel pour le trimestre de fourniture concerné sur les « European Spot Gas Markets » (« ESGM ») (tels que publiés par ICIS-Heren Energy Ltd., sous le titre « TTF Price Assessment ») pendant le mois précédant le trimestre de fourniture.

Les factures de consommation sont établies sur la base de la moyenne pondérée des prix de la période de consommation concernée.

La formule hors TVA d'application pour Mai 2022 est la suivante :

Prélèvement: 0,7980 + 0,1000 x TTF103 (Heren)

- (2) Les coûts de réseau sont approuvés par la CREG et par BRUGEL.
- (3) Vous ne payez pas de TVA sur ces coûts.
- (4) Lorsque la dernière consommation annuelle standardisée calculée est inférieure ou égale à 5 000 kWh..
- Lorsque la dernière consommation annuelle standardisée calculée est supérieure à 5 000 kWh.
- (6) Le calcul a été effectué en février 2022 pour un contrat EASY Indexed sur la base d'une consommation privée de 16000 kWh/an à Bruxelles. Prix 21% de tva comprise.
- (7) Vous trouverez plus d'informations sur vos paiements sur www.engie.be/fr/support/faq/facture/paiements/.
- (8) Droit d'accise spécial d'application à partir du 01/01/2022 remplaçant la cotisation fédérale. Il est calculé sur base annuelle suivant un tarif dégressif par tranche de consommation.
- (9) La TVA peut être adaptée en fonction des modifications légales.

Frais de rappel et de mise en demeure (3) (7) Montants d'application en 2022				
Frais de rappel (1er gratuit)	7,50 € (max)			
Mise en demeure	15.00 € (max)			